

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

○○○○○○

**OBJET : N° 2****Effacement de dettes  
de deux administrées****date de convocation :**  
23 juin 2023**date d'affichage :**  
23 juin 2023Nombre de Conseillers  
en exercice : 29

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 27

Absents excusés : 2

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi vingt-neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Quincy-sous-Sénart, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'hôtel de ville, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de son Maire,

**ETAIENT PRESENTS :** Mme Christine GARNIER, **Maire**

M. Pascal ODOT, Mme Michelle GABIGNON, M. Cyril PICARD, Mme Marie DELAROCHE, M. Jacky GERARD, Mme Acacia GAROU, M. Marc NUSBAUM, **Adjoint au Maire**,

Mme Jacqueline GAILLARD, M. Fred CICOFRAN, Mme Aude FROMENT, Mme Djamila ZERROUKI, M. Sylvain TESSIER, M. Fabien FOURNIER, M. Kamel LEBAL, M. John ROSE, Mme Stéphanie NUNES, M. Nicolas GATTI, Mme Véronique MESSIE, Mme Latifa DJELOUAH, Mme Najia BENRAMDANE (arrivée point n°2), **Conseillers municipaux**.

**ONT DONNE PROCURATION :**

Mme Danielle COUVREUX	à	M. Cyril PICARD
Mme Brigitte HERVY	à	Mme Marie DELAROCHE
Mme Sylvana BONAMICO	à	Mme Stéphanie NUNES
M. Pierre-Michel FELICIAGGI	à	M. Fabien FOURNIER
Mme Carine FROGER	à	M. John ROSE
M. Frédéric FOVET	à	Mme Christine GARNIER
Mme Najia BENRAMDANE	à	Mme Véronique MESSIE (point n°1)

**ABSENTS EXCUSES :** Mme Angeline NKUINGA, M. Florian BOIVERT

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M. Cyril PICARD

**Objet n°2 : Effacement de dettes de deux administrées**

Le Conseil Municipal,

**VU** les courriers de Monsieur Patrick Leguy, Comptable Public du Service de Gestion Comptable de Yerres du 26 avril 2023 et du 10 mai 2023,

**VU** les bordereaux de situation des administrées,

**VU** l'avis de la Commission de surendettement des particuliers de l'Essonne dans sa séance du 22 décembre 2022,

**VU** l'avis de la Commission de surendettement des particuliers de l'Eure-et-Loir dans sa séance du 10 mai 2023,

**VU** l'avis favorable de la commission « finances, ressources humaines et marchés publics » du 16 juin 2023,

**CONSIDÉRANT** que l'avis de la Commission de surendettement s'impose à la commune de Quincy-sous-Sénart,

Entendu l'exposé de Monsieur Pascal ODOT, 1er adjoint au maire chargé des finances, ressources humaines et marchés publics,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** d'admettre en créances éteintes, sur le budget de l'exercice 2023, le montant de 807,73 euros et de 18,96 euros correspondant aux dettes des deux administrées, les crédits nécessaires sont inscrits au compte 6542.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,



Christine GARNIER

Le secrétaire de séance,

Cyril PICARD